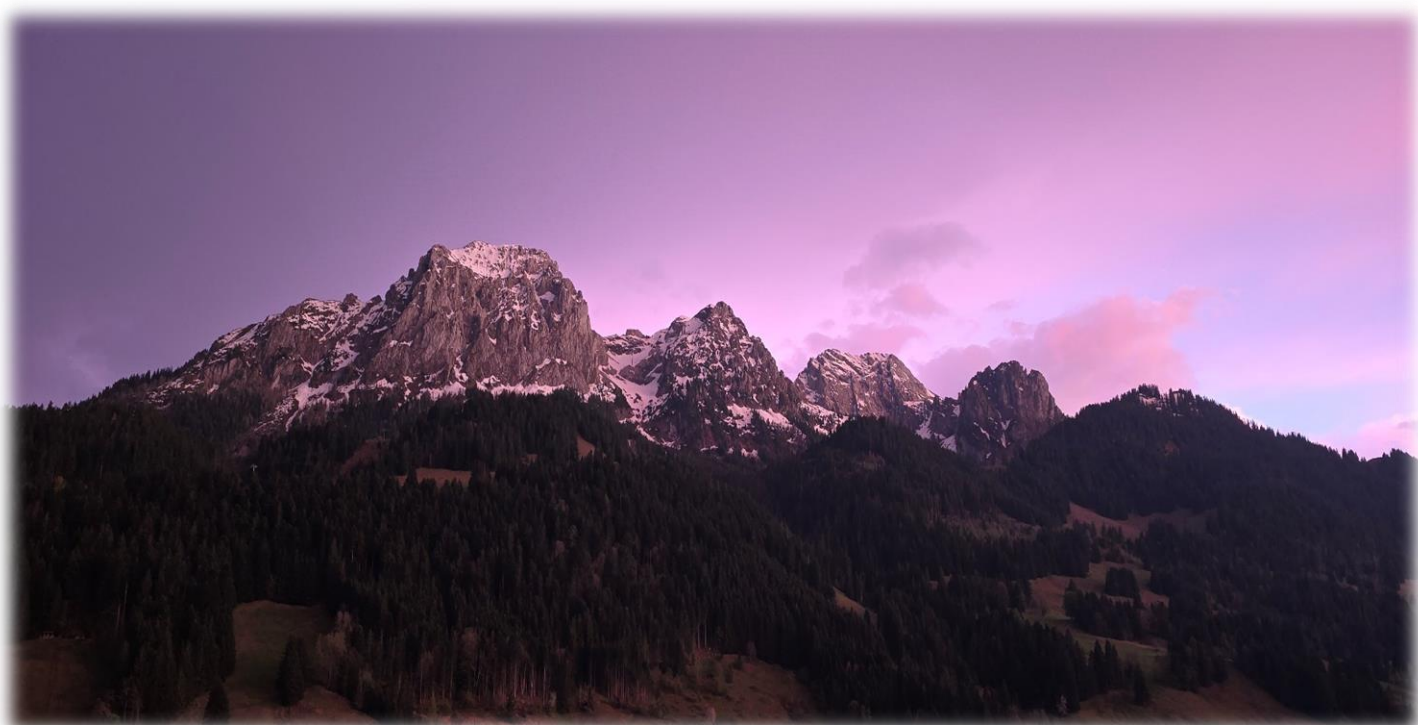


COMMUNE DE ROUGEMONT



Annexe au préavis 04/2026
RAPPORT DE GESTION
2025

Préambule

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c)
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34)
- du règlement du Conseil communal de Rougemont (art. 95)

La Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport de gestion à votre approbation, ainsi que les comptes de la Commune arrêtés au 31 décembre 2025.

Table des matières

CONSEIL COMMUNAL	6
Généralités.....	6
Exercice 2025	6
Séance du 18 mars 2025	6
Séance du 24 juin 2025.....	7
Séance du 07 octobre 2025	7
Séance du 06 décembre 2025.....	7
Bureau et commissions.....	8
Mutations	9
Composition.....	10
Conclusion	10
VOTATIONS ELECTIONS.....	11
Votation fédérale 09 février 2025	11
Votation cantonale du 28 septembre 2025.....	11
Votations fédérales du 28 septembre 2025	12
Votations fédérales du 30 novembre 2025	12
Votations cantonales du 30 novembre 2025.....	12
Généralités.....	13
MUNICIPALITE	13
Composition + Divers	13
Activités de la Municipalité	15
Visite préfectorale	15
Relations intercommunales.....	15
Séances des syndics, préfet et députés	15
Riviera – Pays-d’Enhaut	15
Séance intermunicipalité	16
Economie, politique.....	16
1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	16
Personnel communal - Administration.....	16
Apprenti.....	16
Informatique.....	16
Bourse communale.....	17
Contrôle des habitants et bureau des étrangers	17
Police des constructions	18
Police communale.....	18
Personnel communal - Service technique.....	18
Réception et Agence postale	19
Généralités.....	19
Naturalisations	19
Généralités.....	19
Associations - Tourisme.....	20
Généralités.....	20
Pays-d’Enhaut Région Economie et Tourisme (PERET).....	20

Attribution fonds FER.....	20
Réception des résidents secondaires	21
Marché Villageois	21
Fête du 1 ^{er} août.....	21
Arrivée du père Noël.....	21
Rougemont Videmanette Run	21
Parc Naturel Régional (PNR)	21
Sentiers pédestres	23
Généralités.....	23
Sentier pédestre à la route de la Forclaz	23
Sentier pédestre de la Rite	23
Sentier pédestre du Borgeaud.....	23
Sentier pédestre La Videmanette - Les Gouilles	23
Sport	23
SportZentrum	23
Videmanette – Remontées mécaniques - Ski	23
Fête de Lutte Féminine et Fête cantonale vaudoise des jeunes garçons	23
3 DOMAINES & BÂTIMENTS	24
Bâtiments communaux	24
Chalet l'Arbalète	24
Chalet le Foyer	24
Chalet de la Planche.....	24
Hôtel de Commune.....	24
Bâtiment communal	24
Collège	24
Grande salle	24
Local de voirie.....	24
Hangar forestier	24
Alpages.....	25
Chalet La Ciernaz	25
Chalet Rubloz	25
Chalet Rodomont-Devant	26
Chalet Comborsin	26
Chalet les Plans Praz	26
Forêts	26
Groupement Forestier du Pays-d'Enhaut	26
Pâturage privé des Parchets	27
4 TRAVAUX.....	28
Aménagement du territoire	28
Plan d'affectation communal (PACOM).....	28
Projet de centre culturel.....	28
Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA)	28
PPA l'Ougette.....	28
Réseau routier	29
Généralités.....	29
Déneigement – Salage	29
Chemins d'alpage.....	29
Parcs, décorations et jardin	29
Décorations de Noël	29

Ordures ménagères – compost – déchets	30
Déchetterie de Rougemont et Flendruz	30
Tout-O-Mat	30
Réseau d'égouts	30
Analyses	30
Step de Rougemont	30
Step de Flendruz	30
Cours d'eau & Rives	30
Généralités.....	30
Ruisseau de la Combabelle	31
5 FORMATION – JEUNESSE – CULTURE - EGLISE	31
Administration des écoles	31
Association scolaire intercommunale du Pays-d'Enhaut (ASIPE)	31
Eglise – Salle de paroisse	32
Gstaad New Year Music Festival	32
Les Sommets Musicaux de Gstaad.....	32
La Folia	33
Gstaad Menuhin Festival	33
Le Bois qui Chante	34
Exposition Cluny	34
Ecole de musique	35
Généralités.....	35
6 SECURITE PUBLIQUE	35
Police - Protection civile – Association Sécurité Riviera – Militaires	35
Police communale.....	35
Police cantonale.....	35
Assistant de police	35
Service de Défense Incendie et de Secours du Pays-d'Enhaut (SDISPE)	36
Service de secours	36
Club Alpin Suisse CAS	37
Stand de tir	37
Cimetière - Désaffectation.....	37
Dangers naturels	39
Intempéries.....	39
7 AFFAIRES SOCIALES	39
Service social	39
Association régionale du Pays-d'Enhaut pour l'accueil de jour des enfants (ARPAJE)	39
Commission de salubrité	39
Cellule de crise	40
Généralités.....	40
Santé publique	40
Pôle Santé du Pays-d'Enhaut (PSPE)	40
8 SERVICE DES EAUX	41
Généralités.....	41
Fuites sur le réseau d'eau communal	41
Route des Fenils	41

RC 702	42
Remplacement de la conduite d'eau potable au Crêt et réfection du chemin.....	44
Remplacement de la conduite d'eau potable à la ruelle de la Gare – Le Village.....	45
Mise en séparatif au Crottion – 1 ^{ère} étape.....	48
Remplacement de la conduite d'eau au Gavoin	49
Réservoir de l'Arête	49
Réservoir de la Forclaz	49
CONCLUSION	50

CONSEIL COMMUNAL

Généralités

Le Conseil communal est l'organe délibérant de la Commune de Rougemont. Il exerce un contrôle sur l'activité de la Municipalité.

Il délibère notamment sur le contrôle de la gestion, sur le projet de budget et les comptes communaux, sur les propositions de dépenses extrabudgétaires et sur l'arrêté d'imposition.

Exercice 2025

Nombre de séances ordinaires :	4
Nombre de séance extraordinaire :	0
Nombre de préavis présentés au Conseil :	15
Nombre total de conseillers(ères) jusqu'au 30 juin :	35
Nombre total de conseillers(ères) dès le 1 ^{er} juillet :	35

Ci-après, nous vous proposons un bref résumé des diverses décisions prises durant cette année :

Séance du 18 mars 2025

Présidence :	M. Christophe Barbey, Président	Présent(e)s : 27
Préavis N° 01 :	Demande de crédit pour une participation financière à la reconstruction d'un hôpital au Pays-d'Enhaut <i>Accepté à l'unanimité</i>	
Préavis N° 02 :	Demande de crédit pour le remplacement du chauffage au chalet de l'Arbalète <i>Accepté par 24 oui, 1 non et 1 abstention</i>	
Préavis N° 03 :	Demande de crédit pour le remplacement du chauffage au chalet le Foyer <i>Accepté par 24 oui et 1 abstention</i>	
Préavis N° 04 :	Demande de crédit pour le remplacement de la conduite d'eau potable à la ruelle de la Gare <i>Accepté à l'unanimité</i>	
Préavis N° 05 :	Demande de crédit pour le remplacement de la conduite d'eau potable au Crêt <i>Accepté par 24 oui, 1 non</i>	

Séance du 24 juin 2025

- Présidence :** M. Christophe Barbey, Président **Présent(e)s : 26**
- Préavis N° 06 :** **Adoption des comptes et du rapport de gestion 2024**
Accepté à l'unanimité
- Préavis N° 07 :** **Demande de crédit pour le remplacement de la conduite d'eau potable au Gavoin**
Accepté à l'unanimité
- Préavis N° 08 :** **Demande de crédit pour la réfection de la RC 702, en localité, giratoire**
Accepté par 24 oui et 1 non
- Préavis N° 09 :** **Demande de crédit pour le renforcement des berges du ruisseau de la Combabelle**
Accepté à l'unanimité
- Préavis N° 10 :** **Demande de crédit en vue du renouvellement du plan de fermeture des bâtiments communaux**
Refusé à l'unanimité

Séance du 07 octobre 2025

- Présidence :** M. Philippe Gonçalves Guerra, Président **Présent(e)s : 22**
- Préavis N° 11 :** **Adoption de l'arrêté communal d'imposition 2026**
Accepté à l'unanimité

Séance du 06 décembre 2025

- Présidence :** M. Philippe Gonçalves Guerra, Président **Présent(e)s : 27**
- Préavis N° 12 :** **Demande de crédit pour la réfection de la culée du pont et du mur de soutènement de la chaussée à la vallée des fenils**
Accepté à l'unanimité
- Préavis N° 13 :** **Demande de crédit pour la réfection et l'isolation de la toiture du chalet le Foyer**
Accepté par 23 oui, 2 non et 1 abstention
- Préavis N° 14 :** **Adoption du budget 2026**
Accepté à l'unanimité
- Préavis N° 15 :** **Demande de crédits complémentaires au budget 2025**
Accepté à l'unanimité

Bureau et commissions

Composition du bureau

Jusqu'au 30 juin 2025	
Fonction	Prénom Nom
Président	Christophe Barbey
1 ^{ère} Vice-Présidente	Marianne Moratti
2 ^{ème} Vice-Président	Gilles Châtelain
Scrutateurs	Gilles Châtelain
	Nicolas Gerber
Scrutateurs suppléants	Sylvie Yersin
	Alexis Morier
Secrétaire	Nathalie Testa

Dès le 1 ^{er} juillet 2025	
Fonction	Prénom Nom
Président	Philippe Gonçalves Guerra
1 ^{er} Vice-Président	Colin Rayroud
2 ^{ème} Vice-Président	Guy Saugy
Scrutateurs	Christine Yersin
	Matthias Moratti
Scrutateurs suppléants	Marie Nussbaumer
	Daniel Favre-Perrod
Secrétaire	Nathalie Testa

Commissions permanentes

Jusqu'au 30 juin 2025

Commission de gestion	
Fonction	Prénom Nom
Présidente	Marianne Moratti
Membre	Danièle Hakim
Membre	Vanessa Holt
Membre	Andrea Matti
Membre	Guy Saugy
Membre	Bernard Yersin
Membre	Marie Nussbaumer

Commission des routes et infrastructures	
Fonction	Prénom Nom
Présidente	Rachel Schwitzguebel
Membre	Daniel Favre-Perrod
Membre	Thierry Gerber
Membre	Philippe Gonçalves Guerra
Membre	Jean-Albert Lenoir
Membre	Alexis Morier (fils)
Membre	Morganne Moratti

Commission d'urbanisme	
Fonction	Prénom Nom
Présidente	Laurence Sieber
Municipal	Frédéric Blum
Membre	Fernand Blatti
Membre	Nicolas Blatti
Membre	Matthias Moratti
Membre	Cédric Morier

Délégués ASIPE	
Fonction	Prénom Nom
Comité	Michèle Genillard
Conseil (muni)	André Reichenbach
Conseil (muni)	Stéphane von Siebenthal
Suppléante (muni)	Annie Schwitzguebel
Membre (CC)	Annie Blum
Membre (CC)	Vanessa Holt
Suppléant (CC)	David Rossier

Commission de recours en matière fiscale	
Fonction	Prénom Nom
Président	Jean-Pierre Urweider
Membre	Annie Blum
Membre	Guy Saugy

Dès le 1^{er} juillet 2025

Commission de gestion	
Fonction	Prénom Nom
Présidente	Marianne Moratti
Membre	Danièle Hakim
Membre	Vanessa Holt
Membre	Ludo van der Heyden
Membre	Guy Saugy
Membre	Bernard Yersin
Rapporteuse	Marie Nussbaumer

Commission des routes et infrastructures	
Fonction	Prénom Nom
Présidente	Rachel Schwitzguebel
Membre	Nicolas Gerber
Membre	Jean-Albert Lenoir
Membre	Alexis Morier (fils)
Membre	Morganne Moratti
Membre	David Rossier
Membre	Sylvie Yersin

Commission d'urbanisme	
Fonction	Prénom Nom
Présidente	Laurence Sieber
Municipal	Frédéric Blum
Membre	Fernand Blatti
Membre	Matthias Moratti
Membre	Cédric Morier
Membre	Pascal Oesch

Délégués ASIPE	
Fonction	Prénom Nom
Comité	Michèle Genillard
Conseil (muni)	André Reichenbach
Conseil (muni)	Stéphane von Siebenthal
Suppléante (muni)	Annie Schwitzguebel
Membre (CC)	Annie Blum
Membre (CC)	Vanessa Holt
Suppléant (CC)	David Rossier

Commission de recours en matière fiscale	
Fonction	Prénom Nom
Président	Jean-Pierre Urweider
Membre	Annie Blum
Membre	Guy Saugy

Mutations

Après 2 ans de présidence, M. Christophe Barbey cède sa place à M. Philippe Gonçalves Guerra.

M. Gilles Châtelain a remis sa démission suite à son déménagement.

Mme Nathalie Testa, secrétaire, a également donné sa démission.

Ils sont remerciés pour leurs collaborations durant ces années.

Composition

Le bureau est l'organe interne chargé d'organiser et de coordonner le fonctionnement du conseil communal.

Les commissions communales sont des groupes de travail internes au conseil communal. Composées de conseillers communaux et parfois de membres externes, elles servent principalement à préparer, analyser et approfondir les dossiers avant qu'ils ne soient discutés et votés en séance plénière du conseil communal.

Le bureau <i>Veille au bon déroulement administratif des séances.</i>	Organise les séances, coordonne le travail des commissions, veille au respect du règlement, sert d'organe de concertation.
Les conseillers <i>Représentent les habitants et jouent un rôle central dans la gestion et le développement de la Commune.</i>	Représentent la population, prennent des décisions, contrôlent l'exécutif communal, participent aux commissions.
Les suppléants <i>Remplace les conseillers lorsqu'ils sont absents ou en cas de démission.</i>	Assurent la continuité du fonctionnement, maintiennent la représentation démocratique, participent aux commissions, remplacent un conseiller lors de sa démission.
La commission de gestion <i>Contrôle et évalue la manière dont la Commune est administrée.</i>	Vérifie la gestion financière, examine les comptes annuels, contrôle l'utilisation des fonds publics et évalue l'efficacité des services communaux.
La commission des routes et infrastructures <i>Suit tout ce qui concerne les équipements publics et les travaux.</i>	Traite ce qui concerne la construction et l'entretien des routes communales, l'éclairage public, les réseaux d'eau et d'assainissement, les bâtiments publics, les projets d'infrastructures.
La commission d'urbanisme <i>Veille à l'organisation et à l'aménagement du territoire communal.</i>	Examine les demandes de permis de construire, les plans d'aménagement, le respect des règles de construction, les projets de lotissement et la protection de l'environnement urbain.
La commission de recours en matière fiscale <i>Traite les contestations liées aux impôts et taxes communales.</i>	Intervient lorsqu'un citoyen conteste une taxe communale, lors d'un désaccord sur le montant d'un impôt et lors d'un dépôt d'une réclamation fiscale.
Délégués ASIPE <i>Représente la Commune au sein de l'Association scolaire intercommunale du Pays-d'Enhaut.</i>	Représentent la Commune, suivent la gestion des tâches scolaires attribuées aux communes, participent aux décisions importantes pour une bonne coordination entre les communes et les écoles.

Conclusion

La Municipalité tient à remercier l'ensemble des conseillères et conseillers pour leur engagement politique ainsi que pour la confiance et les excellentes relations vis-à-vis de l'exécutif.

VOTATIONS ELECTIONS

En 2025, les électeurs de Rougemont ont été convoqués aux urnes à **3** reprises :

Votation fédérale 09 février 2025

1. Initiative populaire du 21.02.2023 « Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (Initiative pour la responsabilité environnementale) :

	Participation %	Oui %	Non %
Rougemont	33.18	14.86	85.14
Vaud	37.88	38.3	61.7
Suisse	38.05	30.2	69.8

Votation cantonale du 28 septembre 2025

1. Initiative Sauvons le Mormont et son contre-projet :

a. Suffrages initiative

	Participation %	Oui %	Non %	Sans réponse %
Rougemont	36.24	18.52	80.25	1.23
Vaud	46.25	38.26	54.89	-

b. Suffrages contre-projet

	Participation %	Oui %	Non %	Sans réponse %
Rougemont	36.24	55.56	41.98	2.47
Vaud	46.25	67.62	24.65	-

c. Suffrages Q. subsidiaire

	Participation %	Initiative %	Contr-projet %	Sans réponse %
Rougemont	36.24	6.79	57.41	35.80
Vaud	46.25	18.50	66.83	-

2. Quorum :

	Participation %	Oui %	Non %	Blancs %
Rougemont	34.68	35.48	61.29	3.23
Vaud	46.17	47.43	42.56	-

3. Droits politiques des étrangères et étrangers :

	Participation %	Oui %	Non %	Blancs %
Rougemont	37.14	30.72	67.47	1.81
Vaud	46.24	42.29	54.15	-

Votations fédérales du 28 septembre 2025

1. Arrêté fédéral relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires :

	Participation %	Oui %	Non %
Rougemont	40.72	34.25	65.75
Vaud	45.27	36.25	63.75
Suisse	49.50	57.73	42.7

2. Loi fédérale sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves électroniques (Loi sur l'e-ID, LeID) :

	Participation %	Oui %	Non %
Rougemont	40.49	41.95	58.05
Vaud	44.97	57.19	42.81
Suisse	49.55	50.39	49.61

Votations fédérales du 30 novembre 2025

1. Initiative populaire « Pour une suisse qui s'engage (initiative service citoyen) :

	Participation %	Oui %	Non %
Rougemont	38.83	7.06	92.94
Vaud	41.35	12.97	87.03
Suisse	42.94	15.85	84.15

2. Initiative populaire « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir) :

	Participation %	Oui %	Non %
Rougemont	38.37	10.06	89.94
Vaud	41.34	29.35	70.65
Suisse	42.95	21.72	78.28

Votations cantonales du 30 novembre 2025

1. Modif. Des art. 74 et 75 de la Constitution du Canton de Vaud pour que tous-tes les Vaudois-es- y compris les Vaudois-es de l'étranger, puissent élire les Conseillers aux Etats :

	Participation %	Oui %	Non %
Rougemont	38.60	56.14	42.11
Vaud	42.46	63.91	34.43

2. Modif. Des art. 74 et 142 de la Constitution du Canton de Vaud ainsi que l'ajout de l'art. 179d visant à mettre un terme aux discriminations en matière de droits politiques contre les personnes atteintes de troubles psychiques :

	Participation %	Oui %	Non %
Rougemont	37.47	13.25	86.75
Vaud	42.46	25.25	71.35

3. Initiative populaire « Pour les droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici » :

	Participation %	Oui %	Non %
Rougemont	37.47	16.27	83.73
Vaud	42.46	34.53	63.62

Généralités

La Suisse étant une démocratie directe, la population vote afin de se prononcer sur des décisions politiques. Cela lui permet également de proposer des modifications constitutionnelles et de soumettre des questions au vote grâce à des initiatives et des référendums.

L'initiative populaire permet aux citoyens de proposer des modifications à la Constitution fédérale, nécessitant 100'000 signatures pour déclencher un vote populaire.

Le référendum facultatif permet aux citoyens de contester une loi votée par le Parlement. 50'000 signatures sont nécessaires pour que la loi soit soumise au vote ou alors le soutien de minimum 8 cantons.

Le référendum obligatoire soumet automatiquement à l'approbation du peuple et des cantons la modification de la Constitution fédérale, les adhésions à des organisations internationales ou les lois fédérales urgentes.

MUNICIPALITE

Composition + Divers

Syndic : Administration générale – Aménagement du territoire – Police – Cellule de crise – Promotion économique - Médias	M. Frédéric Blum
1^{ère} vice-syndic : Finances – Affaires sociales – Santé – Ecole Jeunesse – Sentiers pédestres	Mme Michèle Genillard
2^{ème} vice-syndic : Forêts – Bâtiments – Déchets – Dangers naturels – Energie – Ecole de musique – Stand de tir	Mme Annie Schwitzguebel
Tourisme – Remontées mécaniques – Sports – Culture – Environnement (PNR)	M. André Reichenbach
Police des constructions – Travaux publics – Signalisation	M. Stéphane von Siebenthal
Eglise – Ruisseaux – Cours d'eau – Protection de la nature (Arbres-Plantes invasives) – Mobilité et transports – Parcs et décorations – Décharges – Ressources humaines – Sécurité (Pompier)	Mme Cindy Morier
Assainissements – Eaux – Agriculture – Terrains – Service hivernal – Sécurité (PC & armée)	M. Thierry Gerber

Les Municipaux consacrent une part importante de leur temps à gérer les affaires de leur dicastère, ceci en collaboration avec les chefs de service et leurs collaborateurs, les instances intercommunales ou régionales, ou à titre individuel.

Il s'agit notamment :

- d'étudier les dossiers, élaborés ou contrôlés par les services communaux, destinés à être présentés aux séances de Municipalité et le cas échéant, au Conseil communal
- de participer à de nombreuses séances concernant divers sujets avec les commissions du Conseil communal, les autorités des communes voisines, les comités ou l'administration des instances régionales ou intercommunales, les autorités ou les services cantonaux, de la population, ou tout autre partenaire externe concerné ou mandaté pour les affaires publiques
- de conduire la réalisation de projets
- de soutenir la mise en œuvre des décisions municipales et cantonales

La Municipalité s'est réunie en séance ordinaire à **47** reprises durant l'exercice écoulé.



Frédéric Blum
Syndic



Michèle Genillard
1^{ère} vice-syndic



Annie Schwitzguebel
2^{ème} vice-syndic



Cindy Morier
Municipale



Thierry Gerber
Municipal



André Reichenbach
Municipal



Stéphane von Siebenthal
Municipal

Activités de la Municipalité

La Municipalité, ou un représentant de cette dernière, a notamment :

- Participé à la remise des diplômes lift 2025, le 16 juin 2025 ;
- Participé à la cérémonie d'ouverture de la 69^{ème} édition du Gstaad Menuhin Festival, le 18 juillet 2025 ;
- Participé à la cérémonie d'ouverture du Festival au Pays des enfants, le 24 juillet 2025 ;
- Participé au cortège et à la cérémonie officielle du 1^{er} août 2025 ;
- Participé à la rencontre des nouveaux citoyens du Pays-d'Enhaut (18 ans), le 16 août 2025 ;
- Participé au Forum des communes, le 03 novembre 2025 ;
- Et à d'autres représentations.

Visite préfectorale

L'inspection préfectorale annuelle de l'administration a eu lieu le 04 novembre 2025. Cette visite est essentielle pour garantir la bonne application du droit cantonal au niveau local, tout en préservant l'autonomie communale.

Le rôle du Préfet est de superviser l'application des lois et d'examiner la gestion communale.

Il informe les autorités communales des nouvelles pratiques et des modifications législatives cantonales et répond aux diverses questions de la Commune.

Il exerce une surveillance générale concernant le maintien de l'ordre et de la sécurité publique et peut intervenir comme autorité de conciliation dans certains litiges.

A cette occasion, M. Roland Berdoz, Préfet, a relevé la bonne gestion des affaires communales et la bonne tenue des divers registres.

Relations intercommunales

Séances des Syndics, Préfet et Députés

En 2025, les Syndics du Pays-d'Enhaut se sont réunis à **3** reprises. A la suite desdites séances, ils ont rencontré le Préfet ainsi que Mme et M. les Députés.

Ces séances revêtent une importance primordiale pour la gestion des dossiers qui touchent l'ensemble de nos communes. En outre, grâce à la participation des représentants cantonaux, les élus communaux reçoivent les dernières nouvelles du Canton et peuvent, en retour, leur faire part de leurs inquiétudes ou questions.

Riviera – Pays-d'Enhaut

Le Syndic est invité lors de chaque conférence des Syndics de la Riviera et du Pays-d'Enhaut pour représenter notre région.

Séance intermunicipalité

La traditionnelle rencontre des Municipalités de Saanen et du Pays-d'Enhaut a eu lieu le 13 novembre 2025 à Château-d'Oex.

Economie, politique

Aides financières à différentes manifestations et infrastructures.

1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Personnel communal - Administration

Nom Prénom	Fonction	Taux	Remarque
Aeberli Florian	Boursier communal + collab. Admin.	100%	
Lenoir Janick	Secrétaire municipale	70%	
Berdoz Sylvie	Préposée bureau des étrangers et contr. des hab. + secrét. adjointe	80%	
Ramos Célia	Employée à la bourse et à l'admin. + resp. de l'agence postale	60%	
Rosat Laura	Employée d'administration	60%	
Berdoz Jessika	Employée d'administration	60%	
Herion Robin	Employé à la bourse et à l'admin.	100%	
Genillard Tobias	Apprenti de 2 ^{ème} année	100%	

Au cours de l'année 2025, l'administration a notamment :

- Rédigé **plus de 1'000** courriers et **15** préavis.
- Tenu **47** PV de Municipalité
- Établi plus de **3'500** factures ;
- Délivré **15** permis temporaires pour la vente de boissons alcoolisées ;
- Entamé **11** ordonnances pénales

La Municipalité tient à remercier l'ensemble de son personnel pour son engagement tout au long de l'année.

Apprenti

Le 1^{er} août 2025, M. Tobias Genillard a commencé sa 2^{ème} année d'apprentissage au sein de notre administration.

Informatique

Suite aux différents problèmes rencontrés lors de la migration de notre système informatique avec Urbanus, il a été décidé de changer encore une fois de programme. Les divers travaux de mise en route ont été effectués courant 2025 et la mise en production définitive du programme Abacus est prévue au 1^{er} janvier 2026.

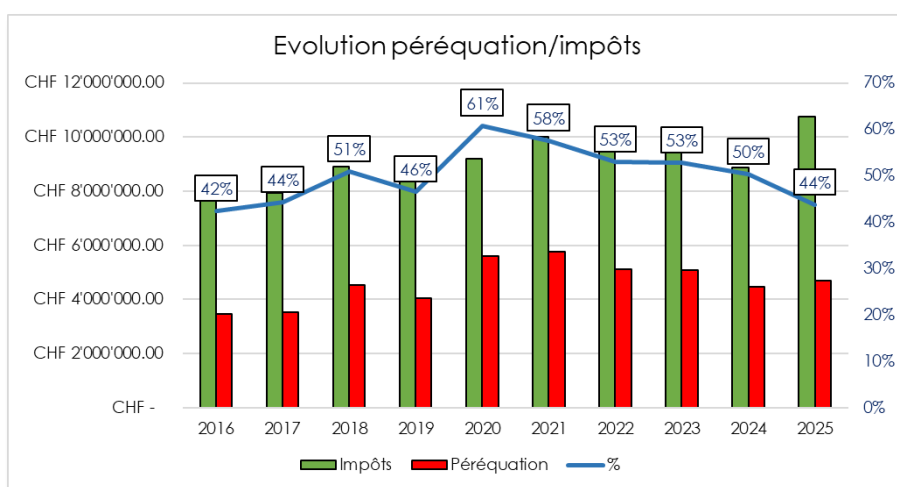
Cette migration, comme tout changement de programme, a demandé un investissement important de la part des collaboratrices et collaborateurs qui ont mené ce projet avec enthousiasme.

Bourse communale

Péréquation

2025 marque l'entrée en fonction de la nouvelle péréquation intercommunale (NPIV). Avec ses calculs simplifiés, le Canton peut désormais transmettre le décompte final avant le bouclage des comptes. Ce nouveau fonctionnement évite d'avoir une péréquation à cheval sur deux exercices qui forçait le service de la bourse à procéder à des simulations, pas toujours évidentes.

Finalement, la péréquation 2025 présente des montants plus élevés que ceux prévus au budget. Ceci s'explique par un encaissement d'impôts supérieur à celui qui était prévu. Dès lors, le résultat de l'exercice n'est pas péjoré.



MCH2

L'année 2025 a été marquée par une grosse charge de travail supplémentaire pour le service de la bourse. En effet, le budget 2026 a dû être préparé selon les nouvelles normes MCH2 (Modèle de comptes harmonisés 2). Ce changement impliquait non seulement la création d'un nouveau plan comptable mais également l'établissement d'un budget sans comparaison avec les exercices précédents.

Contrôle des habitants et bureau des étrangers

Le Contrôle des habitants gère les registres tels que les arrivées, les départs, les changements d'adresses. Il établit des documents officiels comme les attestations d'établissement, de départ, de résidence secondaire, des certificats de vie. Il fait également les demandes pour les cartes d'identité et les différents types de permis de séjour.

En 2025, le contrôle des habitants a enregistré :

- **110** arrivées
- **96** départs
- **3** naissances
- **9** décès

Notre Commune compte, au 31 décembre 2025, **805** habitants dont :

- **8** jeunes ayant atteint leurs majorités
- **13** personnes âgées de plus de 90 ans
- **519** personnes suisses
- **309** personnes étrangères

Au 31 décembre 2025, la doyenne de notre commune est âgée de **101** ans.

Police des constructions

Nom Prénom	Fonction	Taux	Remarque
Karlen François	Employé police des constructions	90%	

Durant l'année 2025, le bureau de la police des constructions a :

- Ouvert **98** dossiers
- Délivré **57** permis/autorisation de construire/démolir ;
- Délivré **41** permis d'habiter/d'utiliser ;
- Participé à **4** séances de commission technique

Pour rappel, la commission technique est formée de Mmes et MM Stéphane von Siebenthal, Président, Rachel Schwitzguebel, Laurence Sieber, Fabrice Biemann, Grégory Feurer, Thierry Schopfer, Guy Saugy et François Karlen, secrétaire.

Police communale

Nom Prénom	Fonction	Taux	Remarque
Karlen François	Assistant de police	10%	

En 2025, **9** amendes d'ordre ont été notifiées.

Personnel communal - Service technique

Nom Prénom	Fonction	Taux	Remarque
Dollinger Arnaud	Responsable du service technique	100%	
Berger Daniel	Employé de voirie	100%	
Von Siebenthal Armin	Employé de voirie	100%	
Sambale Martin	Employé de voirie	100%	
Blatti Fernand	Employé de voirie	100%	
Jacques Henchoz	Employé de voirie	100%	
Burket Christophe	Responsable conciergerie	100%	
Da Silva Quintas Boaventura	Bâtiments communaux - Parcs - Cimetière	100%	
Dos Anjos Marques Maria	Collège – Gde salle – Edicule public	80%	
De Francisco Josefa	Bâtiment communal (intérieur)	30%	

Réception et Agence postale

Généralités

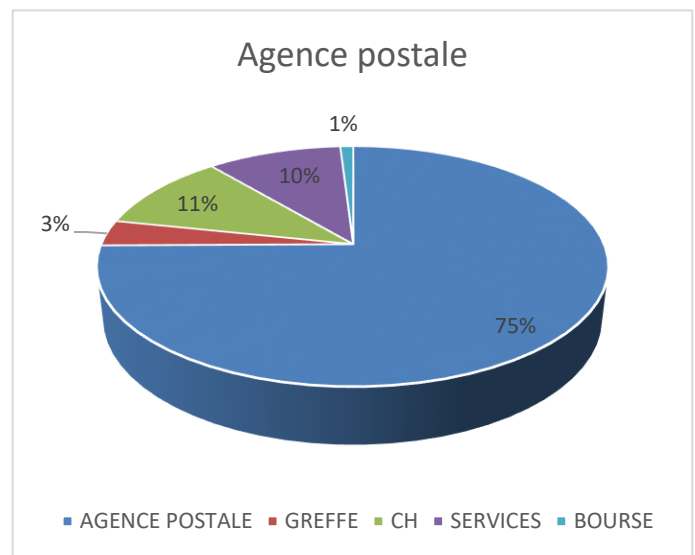
Depuis son ouverture en mars 2013, les prestations de l'agence postale ont été étendues. Force est de constater que ce service est très apprécié des administrés, lesquels peuvent bénéficier d'un service postal de proximité.

Une moyenne de **15** personnes par jour a été calculée pour 2025 pour l'ensemble des prestations à la réception.

A noter que **75%** de ces personnes venaient pour l'Agence postale.

Comparé à 2024, nous constatons, en 2025, les éléments suivantes :

- Diminution de la clientèle pour l'agence postale de **1%**.
- Pas d'augmentation ni de diminution de la clientèle pour le greffe.
- Augmentation de la clientèle pour le contrôle des habitants – bureau des étrangers (CH-BE) de **1%**.
- Augmentation de la clientèle pour les services généraux (vente de sacs poubelles, scellés, etc.) de **2%**. *(Plus de vente de sacs poubelle par la Consommation et quelques problèmes liés au Tout-O-Mat)*
- Pas d'augmentation ni de diminution pour la clientèle pour la bourse.



Naturalisations

Généralités

Depuis 2013, la gendarmerie ne se charge plus de rédiger les rapports d'enquête dans le cadre des procédures de naturalisation ordinaire. Dès lors, notre autorité a mandaté M. Pierre-Alain Josseron, gendarme retraité, pour s'acquitter de cette tâche, ceci jusqu'au 30 juin 2024. C'est M. Jean-Daniel Liechti qui est assermenté à partir du 1^{er} juillet 2024 pour le remplacer.

Depuis l'entrée en vigueur du règlement, les communes ne fournissent plus les formulaires pour les naturalisations. Les personnes souhaitant se naturaliser doivent les télécharger directement sur le site internet du canton et les transmettre au Service de la population. En tant que Commune, nous nous occupons uniquement de faire passer le test de connaissance à la personne et d'octroyer la bourgeoisie. Le Canton finalise le dossier et octroie le droit de cité vaudois. Ensuite, la Confédération examine la demande et délivre l'autorisation fédérale. Pour terminer la procédure, la personne est assermentée devant le Conseil d'Etat vaudois et acquiert la nationalité suisse.

En 2025, **4** personnes ont été naturalisées et **3** dossiers sont encore en cours.

Associations - Tourisme

Généralités

En 2025, une borne numérique d'affichage a été installée devant le bâtiment « le Foyer » où diverses informations relatives au Pays-d'Enhaut sont présentées. La borne est tactile et permet donc aux visiteurs de naviguer dessus.

Pays-d'Enhaut Région Economie et Tourisme (PERET)

Cette association a pour but de contribuer au développement harmonieux de la région, en particulier économique et touristique et d'encourager des projets d'intérêt régional. Elle fonctionne en tant que coordination, de mise en réseau, tout comme un organe de communication, relayant les informations entre les différents partenaires.

Voici le résumé des séances du comité de Pays-d'Enhaut Région et des commissions en 2025 :

- **8** séances de comité PERET
 - **5** séances de la commission tourisme
 - **5** séances de la commission économie
 - **1** séances de la commission produits authentiques
 - **0** séance de la commission qualité de vie
- Remise en activité du Skibus.
 - Gratuité des transports publics grâce au Pass d'Enhaut. Lignes du MOB (La Tine-Zweisimmen), lignes du bus TPC (entre Château-d'Oex et le Col des Mosses) et CarPostal (de Gstaad à Turbach, Lauenen et Gsteig en hiver et vers le Col du Pillon, les vallées d'Abländschen, Turbach et Lauenensee en été)

Attribution fonds FER

Les communes du Pays-d'Enhaut ont créé un fonds communal pour l'encouragement de l'économie régionale (FER) en conformité avec la loi cantonale sur l'appui au développement économique.

Le FER a pour but d'encourager la création et le maintien d'emplois viables dans le cadre de la stratégie de développement régional du Pays-d'Enhaut, en particulier sur la Commune de Rougemont.

Les projets soutenus par le FER doivent avoir pour cadre le territoire communal, sauf participation à des actions dont l'impact régional est évident.

Dans de tels cas, une répartition des investissements peut avoir lieu entre les différentes communes membres de Pays-d'Enhaut Région.

Le FER peut intervenir en faveur des personnes physiques ou morales afin de faciliter la création ou le maintien d'emplois dans des entreprises établies ou désireuses de s'établir dans la Commune, ou dans une autre commune de la région pour les actions dont l'impact régional est évident.

Le FER favorise les entreprises qui renforcent la structure économique régionale par la création ou le développement ; d'activités nouvelles, de nouveaux marchés, d'activités qui comblent une lacune dans la structure de la production ou de l'approvisionnement régional ou d'activités déjà

existantes, mais vitales ou largement bénéficiaires pour la pérennité de la vie locale (maintien de la vitalité économique du village)

Le FER soutient les actions qui visent à renforcer la collaboration entre les entreprises et à faire mieux connaître leurs prestations ou leur production, en dehors du Pays-d'Enhaut.

Soutien 2025 :

- Aucune attribution

Réception des résidents secondaires

La réception des résidents secondaires s'est faite en soirée au restaurant de la Videmanette le 16 août 2025. Elle a rencontré un vif succès, en effet, plus de 140 personnes étaient présentes.

Marché Villageois

En 2025, le traditionnel marché villageois a, comme à son habitude, remporté un vif succès. Tous nos remerciements vont à l'équipe du PERET qui fait un travail remarquable.

Fête du 1^{er} août

Cette année, la gratuité des remontées mécaniques a été reconduite pour toutes les personnes souhaitant se rendre au sommet de la Videmanette pour la fête du 1^{er} août.

La partie officielle a été organisée à la grande salle avec des animations musicales et le traditionnel cortège dans le village, l'illumination du Rubly ainsi que le feu sur le terrain de foot.

Arrivée du père Noël

Cette année, le père Noël est venu accueillir les habitants de Rougemont le 23 décembre 2025 à l'Hôtel de Commune de Rougemont, ceci pour leur souhaiter des bonnes fêtes de fin d'année.

Rougemont Videmanette Run

Comme chaque été, la course « Rougemont Videmanette Run » a remporté un grand succès. Celle-ci est toujours autant appréciée par les participants, tant par le parcours proposé que par le paysage.

Parc Naturel Régional (PNR)

4 régions, 3 cantons, 2 langues = 1 parc

Le Parc Naturel Régional Gruyères Pays-d'Enhaut s'étend sur 630 km² entre Bulle, Gstaad, Montreux et Aigle. Son territoire se situe sur les cantons de Fribourg, Vaud et Berne.

Avec 17 communes membres réparties en 4 régions, le Parc compte, en 2025, quelque 17'000 habitants, dont les communes de Gruyères, Corbeyrier, Bellegarde et Abländschen (Saanen).

- **Vallée de la Jogne (Fribourg et Berne)**
 - Abländschen (Saanen), Châtel-sur-Montsalvens, Crésuz, Jaun et Val-de-Charmey
- **Gruyères et vallée de l'Intyamon (Fribourg)**
 - Bas-Intyamon, Grandvillard, Gruyères et Haut-Intyamon
- **Pays-d'Enhaut (Vaud)**
 - Château-d'Oex, Ormont-Dessous (Les Mosses), Rossinière et Rougemont

- **Versant lémanique (Vaud)**

- Corbeyrier, les hauts des communes de Montreux, de Veytaux (avec le Château de Chillon) et de Villeneuve

Depuis l'adhésion des communes germanophones de Jaun (FR) et Abländschen (Commune de Saanen, BE), le Parc est aujourd'hui un territoire bilingue. Plusieurs publications et articles sont traduits en allemand, la langue de travail demeure toutefois le français.

Les Missions du Parc :

1. Protéger la nature et les paysages

Le Parc veille à la qualité des milieux naturels et des paysages. Il restaure des éléments emblématiques comme les murs en pierre sèche, lutte contre les espèces invasives et soutient les espèces locales. Il sensibilise également les usagers à respecter la faune et les milieux fragiles. Les actions se construisent avec les communes, les habitants et les acteurs du territoire.

2. Soutenir une économie locale et durable

Le Parc valorise les ressources régionales et les savoir-faire. Il soutient l'agriculture de montagne, la filière bois, les produits locaux et un tourisme respectueux du territoire. L'objectif : une économie qui crée de la valeur ici, sans nuire à ce qui rend ce territoire unique.

3. Transmettre et sensibiliser

Le Parc mène des actions pour faire découvrir le territoire et ses richesses. Il propose des projets pour les écoles, le grand public et les jeunes. Comprendre, ressentir, s'émerveiller : autant de façons d'apprendre à protéger. Parce qu'un lien fort avec le territoire donne envie d'en prendre soins.

Bornes informatives – Relais infos

Le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut ne dispose pas de son propre espace d'accueil de visiteurs. Plusieurs bornes informatives (Relais infos) ont été installées dans les différentes régions. Chacune traite d'une thématique qui balise tout le territoire du Parc. Chaque Relais infos se compose d'un panneau présentant une carte topographique situant les points d'intérêts et d'un journal propre à la thématique traitée que le visiteur peut emporter, le tout en trois langues (français, allemand, anglais).

7 relais infos à : La Maison de l'Etivaz ; L'Office du Tourisme de Château-d'Oex ; L'Office du Tourisme des Mosses ; La Laiterie de Charmey ; L'Office du Tourisme de Gruyères ; L'Office du Tourisme de Rougemont ; Buffet de la Gare des Avants. Celui de Rougemont met à l'honneur le patrimoine sacré.

Activités à Rougemont

- **Le 10.08.2025 – Journée de loisirs accessibles à la Videmanette**

- Capdenho, Différences Solidaires et Loisirs Pour Tous, en collaboration avec la BDG et le Parc, s'unissent pour offrir cette journée découverte des loisirs accessibles. Au départ de Rougemont, que l'on soit en situation de handicap ou non, chacun est invité à dévaler en Cimgo les pentes de la Videmanette.

- **Le 08.11.2025 – Le rut du chamois**

- Une échappée dans la région des Ciernes Picat en compagnie de M. Jean-Claude Roch, surveillant de la faune à la retraite, pour assister à la période des amours folles du chamois.

- **Le 01.11.2025 – De l'arbre au tavillon**

- Avec M. Hervé Schopfer, explorez l'univers du tavillon. La découverte commence à la source, avec une présentation du bois dans la forêt des Arses : comment choisir le meilleur bois, à quelle période se fait la coupe. Place ensuite à une démonstration de fendage dans l'atelier du tavillonneur où chacun peut s'essayer à l'art de la taille.

Sentiers pédestres

Généralités

Très fréquentés et très appréciés, les sentiers pédestres font l'objet d'une attention particulière et sont régulièrement entretenus par le service de voirie pour les itinéraires proches du village. L'entretien des chemins de montagne a été confié au Groupement Forestier du Pays-d'Enhaut, alors qu'une collaboration se fait avec Swiss rando pour la signalétique.

L'été 2025 a été marqué par l'arrivée du Magic Pass et une forte affluence de randonneurs a été relevée sur les itinéraires aux alentours de la Videmanette. Une amélioration de l'information pour les promeneurs est en cours d'étude pour l'année prochaine.

Sentier pédestre à la route de la Forclaz

Sur proposition d'une habitante et avec l'accord du propriétaire terrien concerné (merci à lui), la Municipalité a pu installer un nouveau banc public sur la route de La Forclaz, offrant une pause bien méritée avec une magnifique vue sur le village.

Sentier pédestre de la Rite

Sécurisation du sentier pédestre.

Sentier pédestre du Borgeaud

Sécurisation du sentier pédestre.

Sentier pédestre La Videmanette - Les Gouilles

Un itinéraire pédestre a été créé entre les Gouilles et le point de vue en dessus de l'arrivée de l'ancien télésiège du Chalberhöni – Pra Cluens.

Sport

SportZentrum

Suite à l'intégration du Magic Pass, le SportZentrum, a été contraint d'annuler le tarif indigène pour la piscine de Gstaad. De plus, une adaptation des prix a eu lieu à partir du 1^{er} mai 2025. Les adultes paient CHF 12.50 et les enfants CHF 7.50.

M. Jürg Müller a donné sa démission de la présidence du Conseil d'administration.

Videmanette – Remontées mécaniques - Ski

En 2025, la Municipalité a décidé de rembourser au maximum CHF 282. —par enfant qui prend l'abonnement MAGIC PASS. Tarif correspondant au prix de lancement de l'abonnement 25/26.

Fête de Lutte Féminine et Fête cantonale vaudoise des jeunes garçons

La fête de lutte Féminine a eu lieu le 07 juin 2025 et la fête cantonale vaudoise des jeunes garçons lutteurs et espoirs a eu lieu le 08 juin 2025 au collège.

3 DOMAINES & BÂTIMENTS

Bâtiments communaux

Chalet l'Arbalète

Les Velux, un lave-vaisselle, une cuisinière, un réfrigérateur ainsi que la chaudière à pellets ont été changés.

Selon le préavis 05/2024, les travaux de remplacement des éléments défectueux, de renforcement de la structure et l'installation de l'isolation thermique du toit ont été faits en 2025.

Chalet le Foyer

La chaudière à pellets a été changée.

Chalet de la Planche

Suite aux problèmes liés à l'eau potable du chalet, un traitement à l'UV a été installé.

Hôtel de Commune

Divers travaux de rénovation des chambres, corridors et du restaurant ont été faits ainsi que divers petits travaux généraux d'entretien. Achat d'une nouvelle friteuse. Remise en état de la cave et de la cave à vin suite au passage du service de l'hygiène.

Le projet d'agrandissement de la terrasse de l'Hôtel de Commune est toujours en cours. Les travaux sont prévus pour 2026.

Bâtiment communal

Installation d'une nouvelle télévision en salle de municipalité et d'un écran amovible en salle du Conseil communal.

La porte automatique de l'entrée du garage a dû être réparée et l'horodateur doit être changé.

Installation d'un système d'appel de secours Easyalarm et un kit GMS dans l'ascenseur.

Un interrupteur réseau a été intégré dans l'armoire électrique. Cela permet, en cas de coupure de courant, le branchement d'une génératrice de secours dans le cadre du PRU (point de rencontre d'urgence).

Collège

Remplacement d'une paroi de baignoire, pose d'une armoire, changement du plan de cuisson et des lumières dans le couloir d'un des appartements.

Grande salle

Révision des engins de gym. Des tablettes ont été posées pour les fenêtres.

Local de voirie

Réparation de la porte intérieure de la station de lavage.

Hangar forestier

Changement du poêle à bois. Autorisation de la Commune pour la pose d'un container faisant office de vestiaire pour le personnel, ceci à leurs frais.

Alpages

Chalet La Ciernaz

Changement des solives et des poutres.



Chalet Rubloz

Fourniture et pose d'une hotte supplémentaire et d'un entre meuble en inox pour la presse à fromage.



Chalet Rodomont-Devant

Travaux de ferblanterie.

Chalet Comborsin

Pose de tôles sur les portes dans le tranchage.

Chalet les Plans Praz

Révision de la toiture.

Forêts**Groupement Forestier du Pays-d'Enhaut**

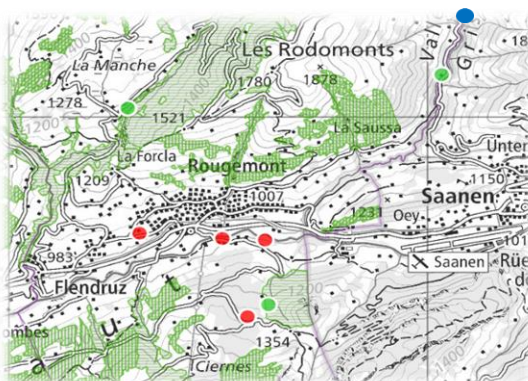
Au 31 décembre 2025, le Groupement forestier du Pays-d'Enhaut emploie :

- 3 gardes forestiers
- 1 contremaître
- 3 forestiers-bûcherons
- 1 apprenti

La Municipalité remercie l'ensemble du personnel pour son engagement ainsi que pour leurs compétences, ceci tout au long de l'année.

**COUPES DE BOIS :
Volumes exploités :**

- Commune de Rougemont : 325 m³
- Etat de Vaud : 512 m³
- Privés : 18 m³

**SOINS CULTURAUX :
Nombre d'hectares traités :**

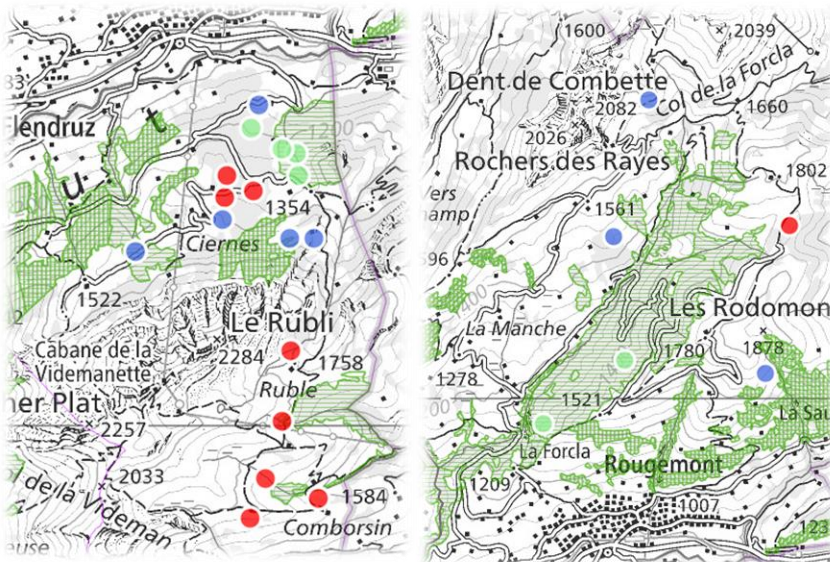
- Commune de Rougemont : 7.8 ha (Jeurs) et 6.7 ha (Arses RGT 4 + RGT6) = 14.5 ha
- Etat de Vaud : 3 ha (Jeurs) + 9.5ha (Arses VD3 + VD6) = 12.5 ha



CHABLIS ET BOIS BOSTRYCHES : Volumes exploités :

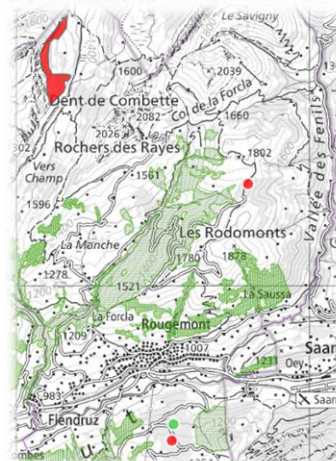
A certains endroits, une partie des bois a été laissée sur place, principalement pour ceux ne nécessitant pas de débardage (accessibilité).

- Commune de Rougemont : 145
- Etat de Vaud : 60 m³
- Privés : 85 m³



TRAVAUX EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE : Projets réalisés :

- Commune de Rougemont :
 - Travaux en faveur des gallinacés dans les forêts communales des Arses (3.8 ha) et en Rodomont Derrière (1 ha) consistant à la mise en tas de branches pour améliorer les habitats respectifs.
 - Marquage de la première partie de l'îlot de sénescence à la Randonnaire.
- Etat de Vaud :
 - Travaux en faveur des gallinacés dans les forêts cantonales aux Arses (5.2 ha) consistant à la mise en tas de branches pour améliorer les habitats respectifs.



Pâturage privé des Parchets

Abattage, dégagement et déplacement des vieux bois communaux par hélicoptère dans les forêts communales.

4 TRAVAUX

Aménagement du territoire

Plan d'affectation communal (PACOM)

Le PACOM a été adopté par le Conseil communal en date du 28 juin 2022. Il a été transmis à la direction générale du territoire et du logement en vue de son approbation par le Département. Le projet de plan d'affectation communal anticipe l'approbation du plan directeur régional de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (PDR SRGZA) du Pays-d'Enhaut concernant l'affectation en zones d'activités économiques de plusieurs parcelles. Le PDR susmentionné n'ayant pas encore été approuvé, aucune extension des zones d'activités ne peut être admise à ce jour.

D'autre part, dans le cadre de la vérification du dossier soumis à l'approbation, la Direction générale de l'environnement, section eaux souterraines (DGE-SES) a constaté que l'affectation en zones d'activités du secteur S2 de protection des eaux n'est pas conforme à la loi fédérale sur la protection des eaux. Ce secteur doit être inconstructible et le plan doit être corrigé en conséquence.

De plus, le projet de plan d'affectation communal a notamment pour but de redimensionner les zones à bâtir d'habitation et mixtes afin d'être conforme à la mesure A11 du plan directeur cantonal. En effet, les zones d'habitation et mixtes de notre commune sont surdimensionnées et doivent être réduites afin de respecter le cadre légal en vigueur.

Au vu de ce qui précède, suite à notre demande d'approbation et afin d'informer la population des modifications que le Département devra apporter au dossier, une enquête publique sera nécessaire.

Projet de centre culturel

Une séance s'est tenue le 16 janvier 2025 à la Direction générale du territoire et du logement à Lausanne, ceci dans le but de concrétiser l'ambition de créer à Rougemont un centre culturel. Cette initiative bénéficie d'un soutien important du Conseil d'Etat Vaudois. Une première discussion a déjà eu lieu avec la conseillère d'Etat, Mme Luisier, afin d'examiner les questions à aborder par les mandataires. Au vu du projet, il s'avère nécessaire de signer une convention financière et obtenir une vision claire du projet. Il est évident qu'en l'absence de ce document signé, la Municipalité ne poursuivra pas ce projet.

Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA)

Le plan directeur régional de la stratégie régionale des zones d'activités du Pays-d'Enhaut n'est pas encore approuvé.

PPA l'Ougette

La Commune, par l'intermédiaire de son avocat, Me Bovay, a déposé un mémoire de réponse au Tribunal Fédéral, ceci dans le but d'appuyer le recours déposé par le promoteur.

Réseau routier

Généralités

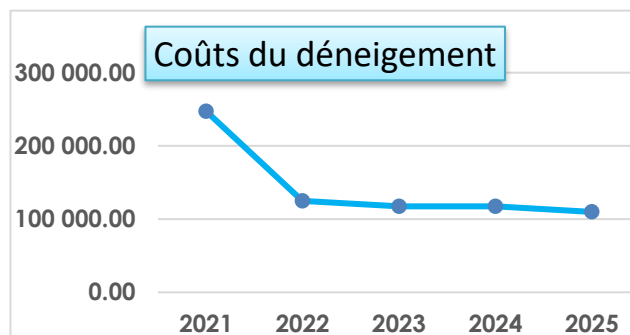
Plusieurs glissières de sécurité ainsi que des bords de routes ont été remis en état, diverses fissures de routes ont été réparées et quelques tronçons communaux ont été goudronnés.

Déneigement – Salage

Diminution des frais de salage et de déneigement pour 2025.

Si nous comparons à l'année précédente, les frais diminuent de CHF 7'644.75

Le graphique ci-dessous démontre ladite diminution.



La Municipalité tient à remercier les entreprises partenaires pour le travail fourni et la bonne collaboration.

Chemins d'alpage

Comme chaque année, plusieurs chemins d'alpage ont été entretenus.

Parcs, décorations et jardin

Décorations de Noël

Cette année, l'entreprise Blachere Illumination Swiss SA a proposé, en complément des décorations hivernales habituelles, un Teddy ski géant. Celui-ci a été loué pour la saison d'hiver afin d'occuper l'emplacement précédemment dédié au petit chalet situé au centre du village.

Par ailleurs, un hashtag #Rougemont en bois, réalisé par l'entreprise Swiss Chalet, a pris place à proximité. Cette réalisation visait à encourager les visiteurs à se photographier et à partager leurs images sur les réseaux sociaux, contribuant ainsi à la visibilité et au rayonnement de Rougemont.

Le Teddy constituait également un clin d'œil à la première saison du Magic Pass.



Ordures ménagères – compost – déchets

Déchetterie de Rougemont et Flendruz

Ces dernières années, des infractions au règlement communal sur la gestion ont été commises à de nombreuses reprises, ceci à la déchetterie de la gare et à celle de Flendruz. Régulièrement des personnes déposent des déchets non autorisés. Raison pour laquelle, la Municipalité a décidé d'agir en installant un système de vidéosurveillance. Les démarches ayant été approuvées par la Préfecture, les caméras ont été installées en fin 2025.

Afin de rectifier la situation, en 2025, **11** ordonnances pénales ont été adressées aux infracteurs.

Tout-O-Mat

Ayant rencontré quelques difficultés concernant la vente des sacs taxés, il a été décidé d'installer un distributeur « Tout-O-Mat » sur le site de la déchetterie de la gare. En effet, ceci permet aux personnes de pouvoir en acheter à tout moment sans avoir besoin d'attendre l'ouverture des points de vente.

Réseau d'égouts

Analyses

Cette année, **12** campagnes de prélèvements ont été effectuées par step.

Step de Rougemont

Le décanteur primaire et le lit bactérien ont dû être réparés. Les vannes ont été changées et la pompe et la conduite de la doseuse ont été remplacées. Un contrat de maintenance a été établi avec l'entreprise Picatech Huber AG pour la presse laveuse.

Un projet est en cours concernant un éventuellement raccordement de la Step de Rougemont à celle de Saanen.

Step de Flendruz

Le groupe moteur – soufflante a été révisé par l'Atelier Delafontaine SA.

Cours d'eau & Rives

Généralités

Comme chaque année, la Municipalité est très attentive au nettoyage des divers cours d'eau.

Un tel travail est indispensable afin d'éviter qu'en cas de fortes précipitations, les embâcles ne forment des barrages qui, en cédant, provoqueraient des inondations.

Selon la législation en vigueur, le Canton subventionne ce type de travail tant pour les chantiers planifiés que pour les mesures d'urgence.

De ce fait, annuellement, des survols en hélicoptères sont effectués afin de vérifier l'état de chacun d'eux et le Groupement forestiers du Pays-d'Enhaut est en charge de leurs entretiens.

Ruisseau de la Combabelle

Le tronçon ci-dessous a fait l'objet de travaux afin de stabiliser les berges du ruisseau.



5 FORMATION – JEUNESSE – CULTURE - EGLISE

Administration des écoles

Association scolaire intercommunale du Pays-d'Enhaut (ASIPE)

En 2024, le comité de l'ASIPE a entamé des démarches en vue de modifier les statuts de l'ASIPE dans le but d'un regroupement avec l'ARPAJE.

En 2025, le comité de pilotage du projet a mandaté l'ancienne directrice de la FAJE, Mme Sylvie Lacoste, par ailleurs spécialiste des processus institutionnels, pour les accompagner dans la démarche.

Le projet a été présenté à toutes les structures concernées et il a été bien accueilli, ce qui a encouragé le comité à poursuivre assez rapidement les démarches en vue d'une mise en œuvre fin 2026 début 2027.

Les Municipalités et le Conseil intercommunal de l'ASIPE ont également été informés du processus et se sont montrés tout-à-fait favorables à la démarche.

La validation des nouveaux statuts est prévue pour juin 2026.

Eglise – Salle de paroisse

Gstaad New Year Music Festival

L'édition 2025 s'est déroulée du 27 décembre 2024 au 11 janvier 2025 dont **5** concerts à Rougemont.

Programme à Rougemont :

- 27.12.2024 – Rosa Feola & Iain Burnside
- 29.12.2024 – Dima Bawab, Nour Ayadi & Iddo Bar-Shaï
- 01.01.2025 – Marie Lys, Rémy Burnens & orchestre (Opéra Royal de Versailles)
- 03.01.2025 – Lise Davidsen & Freddie De Tommaso
- 05.01.2025 – Golda Schultz & Jonathan Ware



Les Sommets Musicaux de Gstaad

L'édition 2025 s'est déroulée du 31 janvier au 08 février 2025, comptabilisant **743** entrées, pour **5** concerts à Rougemont.

Pour célébrer les 25 ans du festival, ils ont invité des lauréats du Prix Thierry Scherz en lieu et place des concerts de jeunes talents à la chapelle de Gstaad.

Programme à Rougemont :

- 02.02.2025 – I. Faust, violon
- 03.02.2025 – L. Desandre, Mezzo-soprano / T. Dunford, Luth
- 04.02.2025 – E. Leonskaja, Piano
- 05.02.2025 – A. Conunova, Violon / C. Zacharias, Piano
- 06.02.2025 – Quatuor Belcea, Violons, Alto et Violoncelle



La Folia

L'édition 2025 s'est déroulée du 05 au 09 juin 2025, comptabilisant **1'005** entrées, pour **7** concerts.

En 2025, le festival a fêté ses 25 ans. Le festival off, le OFFOLIA, a été créé et 7 autres concerts ont eu lieu à différents endroits de la région notamment : une balade musicale dans la forêt des Arses, un petit déjeuner musical à la Videmanette, un déjeuner-spectacle à l'Hôtel Rougemont ainsi qu'un spectacle musical dans la cour du Château.

Programme pour Rougemont :

- 05.06.2025 – 1492, Un voyage musical – Ensemble Obsidienne
- 06.06.2025 – Leçons de Ténèbres – Ensemble le Caravansérail
- 07.07.2025 Canzoni e Sonate Concertate – Les Traversées Baroques + Sublimation » – The Curious Bards
- 08.06.2025 – Variations Goldberg » – Ensemble Nevermind
- 09.05.2025 – Improvisations et autres friandises » – Rudolf Lutz + Ombra e Luce » – Le Banquet Céleste

f o l i a

Gstaad Menuhin Festival

L'édition 2025 s'est déroulée du 18 juillet au 06 septembre 2025, comptabilisant **1'430** entrées, pour **6** concerts à Rougemont.

Programme pour Rougemont:

- 29.07.2025 – Yunchan Lim, Minsoo Sohn – Musique de chambre
- 07.08.2025 – SIGNUM Saxophone Quartet – Today's Music
- 20.08.2025 – Yulianna Avdeeva – Musique de chambre
- 24.08.2025 – L. Renaudin Vary, H. Lippi, V. Bourgeyx, T. Bramerie, F. Agulhon – Today's Music
- 04.09.2025 – LE CONSORT (Paris)– Musique de chambre
- 06.09.2025 – Etudiant·es des cours de maîtres autour de Maurice Steger - Musique ancienne



Le Bois qui Chante

L'édition 2025 s'est déroulée du 10 octobre au 1^{er} novembre 2025 dont pour 2 concerts à la grande salle de Rougemont.

Programme pour Rougemont :

- 18.10.2025 – Christophe Sturzenegger, cor
 - Ce fût une soirée musico-gastronomique sur le thème de la chasse. C'est la famille Pilet de l'Ermitage qui s'est occupé du repas dont le nombre limité était à 90 personnes.
- 01.11.2025 – Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)
 - Née en pleine crise sanitaire, l'initiative « L'OCL pour tous » imaginée par M. Renaud Capuçon a permis à l'Orchestre de Chambre de Lausanne de franchir les murs – visibles ou invisibles – du confinement pour aller à la rencontre d'un public souvent éloigné des salles de concert : personnes en situation de handicap, détenus, malades... ou tout simplement éloignés géographiquement des grands centres urbains. Le nombre d'entrée n'a pas été comptabilisé car ce concert était offert.



Pour rappel, c'est en 2001 que la première édition a vu le jour et c'est grâce au bois de résonance qui se trouve dans la forêt des Arses à Rougemont, bois avec lequel sont fabriqués les instruments à cordes, qui donne son nom au Festival du Bois qui Chante.

Exposition Cluny

Du 24 mai au 22 juin 2025 s'est tenue à l'église de Rougemont, une exposition présentant le réseau des sites clunisiens au Moyen Age. Sous le titre de « Cluny#Tous connectés », cette exposition a été organisée dans le cadre de la candidature du site de Rougemont à l'inscription de « L'abbaye de Cluny et le réseau des sites clunisiens » sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.



Ecole de musique

Généralités

L'école de musique du Pays-d'Enhaut poursuit son développement et est toujours fréquentée par de nombreux élèves.

6 SECURITE PUBLIQUE

Police - Protection civile – Association Sécurité Riviera – Militaires

Police communale

M. François Karlen, chargé de la sécurité dans notre commune accomplit les tâches suivantes :

- Présences au collège et au village afin d'assurer la circulation
- Pose, changement et remise en état de la signalisation
- Pose et dépose du radar à plusieurs endroits dans la Commune
- Pose et dépose des affiches BPA (bureau de prévention des accidents)
- Installation de diverses signalisations pour les chantiers et manifestations
- Notifications des offices des poursuites
- Evacuation des animaux morts sur les routes communales

Police cantonale

La Police cantonale a également procédé à **6** contrôles radar sur la Route de Flendruz et à 1 contrôle sur la Route des Allamans. Il en ressort les résultats suivants :

- Véhicules contrôlés : **2'514**
- Véhicules dénoncés : **32**
- Taux d'infractions à Rougemont : **7.21%**
- Taux d'infractions du canton : **12.96%**

Assistant de police

Voici ce qu'il en ressort des contrôles de la Zone 30 km/h qui ont été effectués en 2025 :

- 20 périodes de contrôles effectuées
- 45'721 passages enregistrés
 - 80.49 % des véhicules ont respecté la limitation, soit 30'375
 - 18.15 % ont roulé entre 31-40 km/s, soit 14'150 véhicules
 - 1.43 % ont roulé entre 41-50 km/h, soit 1131 véhicules
 - 0.07 % ont roulé entre 51-60 km/h, soit 60 véhicules
 - 0.01 % ont roulé entre 61-70 km/h, soit 5 véhicules
 - 0.000 % ont roulé entre 71-80 km/h, soit 0 véhicules

Service de Défense Incendie et de Secours du Pays-d'Enhaut (SDISPE)

Cette année, les pompiers ont été appelés sur **49** interventions, pour un total de **1'166** heures de travail.

Un effectif de **72** personnes incluant 11 officiers, 13 sous-officiers et 48 sapeurs.

Entrées en 2025 de 7 personnes au sein du SDISPE :

- Sap Michel Dupertuis
- Sap Léon Henchoz
- Sap Laure Huysecom
- Sap Liliana Lupu
- Sap Angel Pintor
- Sap Andreia Vieira
- Sap Allan Sottas

Départs en 2025 de 6 personnes :

- Sap Mathilde Fasolett, 1 an de service
- Sap Melissa Lefort, 2 ans de service
- Sap Iulian Popescu, 6 ans de service
- Admin Joelle Rancoule, 9 ans de service
- Sgt Philippe Guerra, 13 ans de service
- Plt Pierre Grandjean, 13 ans de service

Les jubilaires en 2025 :

- Sap Dorianne Koestinger, 5 ans de service
- Sap Gaëtan Chabloz, 15 ans de service
- App Alexandre Clot, 15 ans de service
- Lt Julien Henchoz, 15 ans de service
- Cap Lionel Feurer, 20 ans de service
- Sgt Sébastien Golay, 25 ans de service
- Sap Jean-Louis Henchoz, 30 ans de service

Nouvelles nominations avec entrée en fonction au 1^{er} janvier 2026 :

- Grade de Sergent – Chef : Sgt Sébastien Golay
- Grade de Lieutenant et entrée à l'état-major : Sgt Alexis Morier
- Grade de Premier-Lieutenant : Lt Grégory Aigroz, Fabien Rancoule et Nicolas Beaud

La Municipalité remercie vivement ces personnes ainsi que l'ensemble des membres du SDISPE pour leur professionnalisme et leur dévouement au service de la population.

Service de secours

En 2025, il n'y a pas eu d'exercice interservices de secours.



Club Alpin Suisse CAS

Depuis sa fondation en 1863, le CAS contribue au développement de l'espace alpin et de l'alpinisme. Il réunit celles et ceux que la montagne intéresse, promeut la pratique des sports de montagne par un large public et s'engage pour le développement durable et la sauvegarde de la montagne. Leurs équipes encouragent la formation et l'information afin que chacun pratique les sports de montagne de manière responsable. Elles s'engagent à promouvoir les diverses disciplines sportives : ainsi, elles proposent de nombreux cours et activités, encouragent la relève et l'élite, soutiennent des compétitions et s'engagent en faveur de la sécurité et du sauvetage alpin. Elles entretiennent et exploitent également 152 cabanes, infrastructures importantes pour leurs membres et offres exceptionnelles pour le tourisme de montagne.

En 2025, le Club Alpin Suisse CAS – Secteur Château-d'Oex avec **36** effectifs, a dû :

Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer



- Intervenir à Rougemont à **7** reprises, engageant **21** sauveteurs pour une durée totale de **17.5** heures.
- Intervenir à **5** reprises hors du pays d'Enhaut, engageant **52** sauveteurs pour une durée totale de **10** heures.
- Participer à **12** exercices et formations engageant **93** participants pour une durée totale de **54** heures.

Stand de tir

Remise à neuf de l'introduction d'eau au stand de tir.

Cimetière - Désaffectation

En 2024, la population avait été avertie du fait qu'une tombe de 1952, une tombe de 1963, une tombe de 1968 ainsi que les tombes de 1976 (y compris 1976) à 1989 (y compris 1989) allaient être désaffectées en 2025.

Les travaux ont donc été réalisés au printemps 2025 par l'entreprise de Siebenthal terrassement et transport SA. Environ 120 tombes ont été désaffectées. Il y a eu un renouvellement, un ratissage, la préparation de la terre et un ensemencement de 450 m². 53 m³ de matériaux terreux ont été évacués et 72 m³ de terre végétale ont été fournies et mises en place.





Dangers naturels

Intempéries

Cette année, aucune grosse intempérie n'a été déplorée.

7 AFFAIRES SOCIALES

Service social

Association régionale du Pays-d'Enhaut pour l'accueil de jour des enfants (ARPAJE)

L'Association Régionale du Pays-d'Enhaut pour l'Accueil de Jour des Enfants a été mise sur pied, sur mandat des 3 communes et par l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE).

Elle est composée de 5 instances différentes :

- UAPE le Yéti – Enfants de 4 à 10 ans
 - o Accueil en dehors des heures d'école
- Mamans de jour – Enfants de 14 semaines à 12 ans
 - o Accueil selon besoin des parents
- Bout'Ficelle – Enfant de 1 à 4 ans
 - o Accueil toute l'année de 07h00 à 18h30
(Fermeture 3 semaines en été et 1 à Noël)
- La Barbouillette – Enfants de 2 à 4 ans
 - o Accueil varié à plusieurs demi-journées par semaine
- La Casbah – Enfants de 11 à 15 ans
 - o Accueil sur les temps de midi



Commission de salubrité

Cette commission interagit avec les habitants pouvant se trouver dans une situation de salubrité délicate. Elle n'a pas eu besoin d'intervenir cette année.

Cellule de crise

Généralités

Pas de cellule de crise déclenchée pour 2025.

Santé publique

Pôle Santé du Pays-d'Enhaut (PSPE)

Après des décisions difficiles en 2024 (restructuration, licenciements, plan social), 2025 aura été une année tout autant éprouvante pour le PSPE.

Grâce à d'importants efforts consentis en 2024, la situation financière du PSPE s'améliore mais n'atteint pas encore les objectifs souhaités par le Canton.

En avril 2025, le Conseil de Fondation lance une recherche de fonds dans le but d'une reconstruction de l'hôpital, de nombreuses personnes se sont engagées et à fin août les promesses de dons avaient atteint CHF 2,4 millions de fonds privés alors que les communes du Pays-d'Enhaut s'étaient engagées à hauteur de CHF 2 millions, soit un vif succès avec une levée de fonds de CHF 4,4 millions.

Malheureusement en juillet 2025, le Canton annonce des coupes sévères dans la santé, le PSPE est impacté à hauteur de CHF 4,6 millions ce qui équivaut à la faillite.

Après de nombreuses discussions, le Canton revoit sa décision et abaisse la coupe à CHF 120'000,- pour 2026, en précisant que de nouvelles coupes auront lieu dans le futur.

Toute la population du Pays-d'Enhaut se mobilise et une manifestation est organisée avec succès le 25 septembre 2025.

En octobre 2025, le Canton annonce cependant qu'il ne soutiendra pas un projet de reconstruction d'un hôpital dans notre région.

Au 31 décembre 2028 au plus tard, il n'y aura donc plus d'autorisation d'exploiter le bâtiment en tant qu'hôpital.

Malgré cela, le Conseil de fondation et le comité de direction n'ont pas baissé les bras car il est essentiel de maintenir un service de soins au Pays-d'Enhaut et plusieurs solutions alternatives sont actuellement étudiées en collaboration avec les services cantonaux.

8 SERVICE DES EAUX

Généralités

Des classeurs d'autocontrôle permettant un contrôle régulier du réseau de distribution d'eau sont à disposition au bureau du service des eaux.

Les classeurs comprennent :

- Description de l'organisation
- Inventaires des ouvrages
- Liste des risques et mesures à prendre
- Directives de travail et d'entretien
- Directives pour les contrôles et les analyses à effectuer
- Enregistrement des résultats et des observations
- Evaluation annuelle / propositions d'améliorations
- Evaluation du système d'autocontrôle
- Programme annuel de prélèvement d'eau potable
- Annexe fuites des conduites d'eau

Chaque année, **4** analyses du réseau d'eau sont faites et apportées chez Natura Chimica.

Fuites sur le réseau d'eau communal

Cette année, **3** fuites ont été réparées sur le réseau d'eau communal :

- 11.08.2025 – Fuite rue des Allamans 90 (privé)
- 11.09.2025 – Fuite chemin des Chalets Neufs
- 30.10.2025 – Fuite chemin des Palettes

Les piquets sont tenus par les entreprises Thierry Schopfer et Schwitzguebel Team ainsi que par M. Martin Sambale et M. Arnaud Dollinger.

Route des Fenils

Réfection de la route et création de caissons suite à l'affaissement de la route

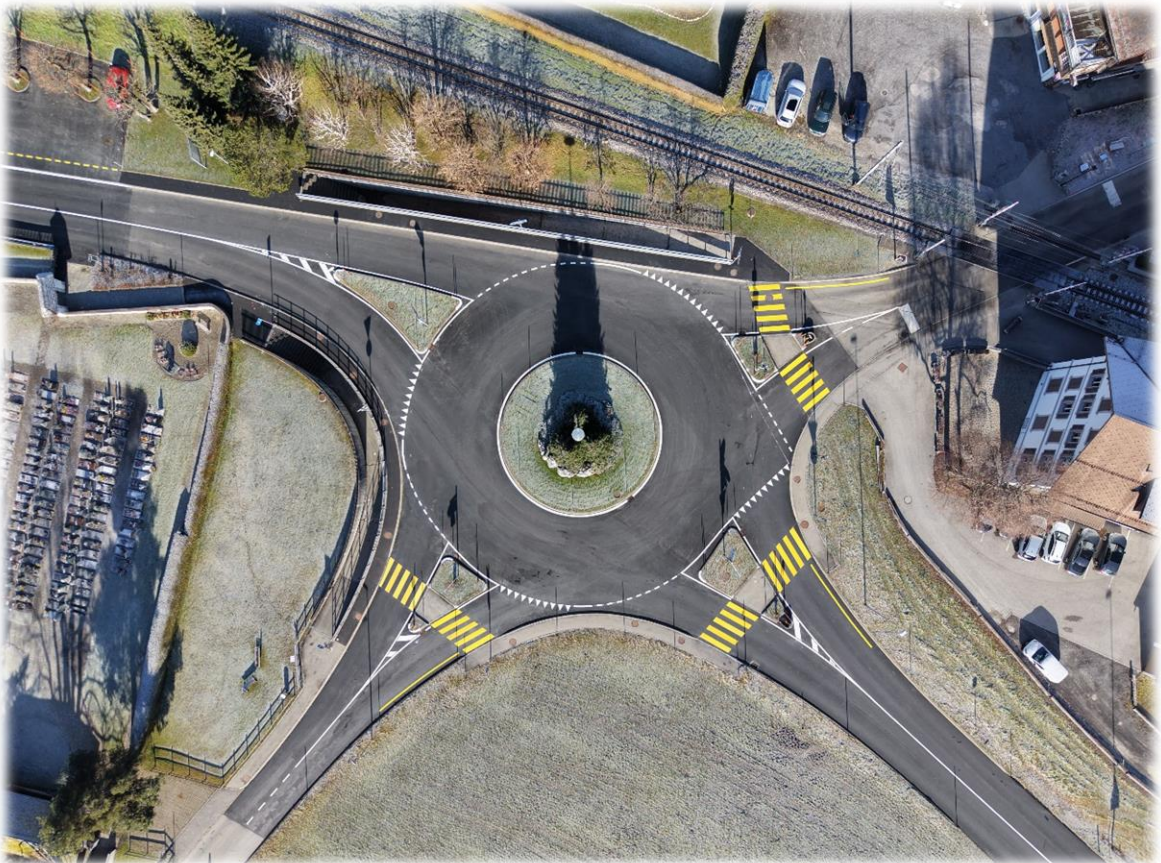




RC 702

Suite à la décision de la Municipalité d'entretenir ses traversées de village, en 2025 d'important travaux de réfection de la chaussée RC 702 ont eu lieu. Les travaux ont commencé devant la cure jusqu'au rondpoint.





Remplacement de la conduite d'eau potable au Crêt et réfection du chemin

Suite à l'acceptation du préavis No 05/2025 par le Conseil communal, les travaux relatifs au remplacement de la conduite d'eau potable au Crêt ainsi que la réfection du chemin du Crêt ont été exécutés.

Afin de garantir un service durable et sécurisé, il a été décidé de remplacer cette conduite d'eau par une nouvelle infrastructure, plus résistante, conforme aux normes actuelles et adaptée aux besoins de la population. Cela permet d'optimiser le rendement du réseau et réduire les coûts opérationnels à long terme. Cette nouvelle conduite permet de sécuriser l'alimentation en eau, de réduire les pertes et de répondre aux besoins croissants des usagers pour les années à venir.

Pour la réfection du chemin du Crêt, ces travaux ont compris la réfection totale du chemin soit l'encaissement et l'enrobé, après la réalisation et le remblayage de la fouille de la conduite d'eau potable.

Les travaux d'appareillage ont été adjugés à l'entreprise Thierry Schofper Sàrl et les travaux de génie civil ont été adjugés à l'entreprise de Siebenthal Terrassement et transport SA.



Remplacement de la conduite d'eau potable à la ruelle de la Gare – Le Village

Suite à l'acceptation du préavis No 04/2025 par le Conseil communal, les travaux liés au remplacement de la conduite d'eau potable dans le village et la ruelle de la gare ont été exécutés.

Pour rappel, ce remplacement constituait la dernière étape d'un projet amorcé en 2017, et réalisé partiellement dans la rue des Allamans.

Les travaux d'appareillage ont été adjugés à l'entreprise Thierry Schopfer Sàrl et les travaux de génie civil ont été adjugés à l'entreprise de Siebenthal terrassement et transport SA.

Lors de ces travaux, il a été constaté que les eaux usées n'étaient pas aux normes et pas à la bonne profondeur, raison pour laquelle nous avons profité de ces travaux pour les remettre en ordre, ceci afin d'éviter d'autres travaux et dérangement plus tard.

Pour effectuer ces travaux, une déviation par la rue des Allamans a été mise en place car la route a été entièrement fermée à la circulation, ceci à partir de la place de la Fontaine jusqu'à et y compris la ruelle de la Gare. Ces travaux d'une grande envergure ont mis en évidence plusieurs problèmes qui ont été détectés au fur et à mesure de l'évolution des creuses et des différents travaux. Raison pour laquelle, les travaux ont nécessité plus de temps que prévus.







Mise en séparatif au Crottion – 1^{ère} étape

La première étape de la mise en séparatif de la partie Est de la route du Crottion ont eu lieu au printemps 2025 et se sont terminés en mai 2025. La 2^{ème} partie, côté ouest, se fera à la fin du printemps 2026.



Remplacement de la conduite d'eau au Gavoin

Suite à l'acceptation du préavis 07/2025 par le Conseil communal, les travaux débuteront en mars 2026.

Réservoir de l'Arête

En vue de la mise à jour du système de commande des pompes qui date de 2008 et du branchement en cas de pénurie d'énergie de la génératrice, l'armoire électrique du réservoir de l'Arête a dû être modifiée.

Réservoir de la Forclaz

Les travaux ont bien avancé et le réservoir a été mis en fonction le 12 novembre 2025. A cette date, l'ancien réservoir a cessé de fonctionner. En 2026, la réception du béton et des aménagements extérieurs aura lieu en avril 2026.



CONCLUSION

Nous souhaitons, une fois de plus, manifester toute notre reconnaissance à l'ensemble de nos partenaires (entreprises locales, commissions, administration cantonale, etc.) et à tout notre personnel pour leur engagement et leur bonne coopération tout au long de l'année, ainsi que le Conseil, pour la bonne collaboration.

Tout en vous remerciant pour votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.